

FLASH ENVIRONNEMENT

TROP DE MEGOTS SUR NOTRE PARCOURS



Un mégot de cigarette jeté dans la nature sera encore là **pendant 12 ans.**

Un mégot est susceptible à lui seul de **polluer 500 litres d'eau**, la rendant impropre à la consommation.

Il faut savoir que dans la nature, un mégot met plus d'une douzaine d'années pour se dégrader totalement. Plus grave : chaque restant de cigarette peut même polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! Car les cigarettes contiennent du tabac, mais surtout des substances chimiques toxiques type chlorure de vinyle, pyrènes, uréthane ou autres DDT !

En effet, le filtre est composé d'acétate de cellulose, une matière synthétique résistante et capable de fixer les molécules (goudrons et nicotine...). Avec le temps, l'acétate de cellulose (aussi utilisée comme support des photos argentiques et couleurs) se dégrade en émettant de l'acide acétique (vinaigre), puis sous l'action des UV va devenir cassante et se réduire sous forme particulaire et volante. A terme, son oxydation sera totale mais il faudra compter une douzaine d'années.

Merci à tous nos « golfeurs fumeurs » de prévoir désormais des cendriers de poche et le geste citoyen consiste à ramasser le mégot par terre et non s'en débarrasser avant de s'emparer de son club !

Rappel :

Les chiens sont tolérés en laisse sur leur parcours dès lors que leurs maîtres veillent à ce qu'ils ne laissent aucune trace de leur passage ... les fumeurs aussi !



Leçon de vie ... il fallait déjà ratisser les bunkers, replacer les divots, relever les pitch... voilà que maintenant, il faudrait ramasser les vieux mégots ???